

## Dans le lit de maman, du lit-litige au lit-cage

" Avec quel dépit, il se rappelait une époque pas si lointaine de son passé où tous deux partageaient la même couche, où il dormait la tête appuyée sur son bras, pendant qu'elle lui versait à l'oreille de sa voix suave les récits des prophètes et des saints ; où le sommeil le gagnait avant même que son père ne rentre de sa veillée... Il ne voyait alors jamais de tierce personne avec sa mère : il avait le monde pour lui tout seul, sans partage. Puis, par un décret aveugle dont il ne connut jamais le fondement rationnel, on les sépara. Il épia alors en elle la trace laissée par son éviction et, qu'elle ne fut pas sa surprise de voir dans ses encouragements un signe d'agrément, de la voir le féliciter en lui disant : "Te voilà un homme maintenant ! et tu peux prétendre avoir ton lit à toi ! " Mais qui disait que cela l'enchantait d'être un homme ou qu'il revendiquait le droit d'avoir un lit bien à lui ? Cependant, bien qu'il inondât de ses larmes son premier oreiller personnel et qu'il prévint sa mère que, de sa vie, il ne lui pardonnerait jamais, il n'osa plus toutefois se glisser à nouveau vers sa couche d'antan, car il savait que derrière cette initiative injuste et lâche se profilait la volonté implacable de son père. Il en conçut une peine profonde, une peine dont la souillure alla jusqu'à sourdre dans ses rêves... Néanmoins, elle sut comment se le réconcilier et le ramener doucement à la sérénité. Elle commença par s'astreindre à ne pas le quitter avant que le sommeil ne l'ait rejoint en lui disant : " Nous ne sommes pas séparés comme tu le prétends, ne nous vois-tu pas ensemble ? Nous le resterons toujours ; il n'y a que le sommeil qui pourra nous séparer, comme il le faisait déjà quand nous étions dans le même lit ! "

*Naguib Mahfouz, Impasse des deux palais, le livre de poche, Biblio, 1956.*

La tentation d'aller dans le lit de maman est grande :

- quand on a du mal à s'endormir le soir, quand on a peur,
- quand on ne veut pas rester tout seul,
- quand le père part souvent en déplacement ou qu'il travaille la nuit,
- quand les parents sont séparés.

Beaucoup d'enfants dorment avec leurs parents suivant diverses combinaisons :

- soit dans le lit conjugal qu'ils partagent, au milieu, ou à côté de l'un des parents,
- soit sur un matelas, posé à côté du lit des parents,
- avec l'un des parents car l'autre cède sa place à l'enfant dans le lit conjugal et va dormir ailleurs,
- ou avec un parent qui déserte la couche conjugale pour aller dormir avec son enfant dans le lit de celui-ci
- ou sur un matelas à côté du lit de l'enfant.

### Le lit-litige

Paul a 10 ans. Ses parents viennent nous consulter sans lui. Ils n'en peuvent plus. Leur fils dort avec eux, il n'arrive pas à s'endormir tout seul. Comme beaucoup d'enfants, Paul s'endormait jusque-là, dans le lit de ses parents avec sa mère ; puis, une fois endormi, son père le portait dans son propre lit. Maintenant, Paul est trop lourd pour être porté et il reste dans le lit de ses

parents ; ceux-ci ont pourtant fait des essais réitérés, mais vains, pour qu'il s'endorme dans son lit, dans sa chambre.

" Il nous mange notre vie ", disent ses parents.

Un médecin a prescrit des médicaments pour l'aider à s'endormir dans son lit, mais sans effet.

A ce couple, que nous sentons attentif à son fils, nous posons l'interdit : " Il est moins grave pour votre enfant de ne pas dormir, que de dormir avec vous. Mieux vaut poser un matelas pour lui à côté de votre lit. " Nous demandons que ce soit le père qui énonce l'interdit.

Lors de la consultation suivante, nous voyons Paul qui se présente comme un enfant très anxieux. Malgré de bons résultats scolaires, le soir, dans son lit, il n'arrête pas de penser à ses notes et n'arrive pas à s'endormir. " Ne pas pouvoir m'endormir dans mon lit, ça me fait honte. A côté de mes parents, je me sens en sécurité ". Depuis la première consultation, il dort sur un matelas par terre, à côté du lit de ses parents.

Par ailleurs, il nous raconte qu'il aurait envie de sortir le soir pour faire du vélo (il habite un village), qu'il aurait envie de courir avec son père ou de faire du bricolage avec lui. Il se sent nerveux et pense que s'il se fatiguait le soir, il pourrait mieux s'endormir.

Nous formulons l'interdit directement à Paul : " Il est moins grave de travailler un peu moins bien à l'école parce qu'on n'a pas dormi, que de dormir avec ses parents. "

Au bout de trois séances, nous trouvons dans la salle d'attente un garçon souriant. Nous comprenons. En effet, Paul réussit maintenant à se coucher et à dormir seul. Il en est très fier. Il va maintenant deux fois par semaine à la piscine.

Chloé a 4 ans et ses parents sont à bout. Quelques heures après s'être endormie, elle arrive paniquée dans leur chambre, s'installe dans leur lit, soit entre eux deux, soit du côté de son père.

" Quand je dors, je fais de gros cauchemars ".

Chloé a un frère et une sœur jumeaux de 1 an. Avant leur naissance, elle voulait déjà rejoindre ses parents la nuit, mais ceux-ci avaient alors réussi à l'éconduire. Actuellement les parents de Chloé n'y parviennent plus. Exaspérés, ils ont fini par installer un petit lit dans leur chambre, ce qui ne les satisfait pas et les pousse à demander notre aide... Depuis 1 mois, les jumeaux de Chloé, qui donnaient jusque-là dans la chambre des parents, dorment dans sa chambre à elle et, depuis 15 jours, ils commencent à marcher. En plus de ses cauchemars, Chloé ne peut plus rester seule dans une pièce, même en plein jour. Ses parents la sentent souffrir, perdue, ne trouvant plus sa place. Son père jouait beaucoup avec elle avant l'arrivée des jumeaux.

Depuis, il aide sa femme débordée et n'a plus de temps pour Chloé. Croit-elle être punie de ses désirs œdipiens et de sa très forte agressivité envers ces deux bébés qui ont envahi l'espace familial ? Cherche-t-elle à rejoindre le lit des parents pour éviter qu'ils ne lui refassent encore une mauvaise surprise en faisant d'autres bébés ?

Après avoir, pendant 4 mois, déchargé une agressivité très forte surtout à l'encontre de son petit frère et avoir développé un Oedipe très chaud, Chloé, arrivée en morceaux, éclatée, commencera à sortir de la confusion et à trouver sa place dans ce cercle de famille trop vite élargi. Elle réintègre sa chambre en même temps qu'elle retrouve sa gaieté et son entrain habituels : " Je dors très bien dans mon lit à moi ".

Dans ces lits parentaux, l'enfant y atterrit après une lutte et toutes sortes de subterfuges parce qu'il est en souffrance, qu'il est angoissé à un moment particulier de son développement. Au départ, personne n'est d'accord, il y a contestation, il y a litige. Il y a une lutte entre les parents et l'enfant et c'est de guerre lasse, le plus souvent que les parents surmenés et épuisés vont céder. Dans ces lits-litige, il y a contestation. C'est le déplaisir de l'adulte qui apparaît essentiellement,

il s'en accommode pour parer au plus pressé. Le tabou de l'inceste est en arrière-plan et, du coup, culpabilise ou met mal à l'aise les protagonistes. Le père est présent, c'est un tiers dont il est tenu compte. Dans ces lits-litige, la problématique des enfants tourne autour de l'Oedipe et l'enfant désire, par sa demande, séparer les parents et posséder le parent de sexe opposé.

Ces consultations pour lit-litige sont les plus nombreuses. Ce sont des parents qui se sont laissés déborder et qui n'arrivent plus, seuls, à enrayer le processus. Ils ont du mal à user de fermeté et à formuler clairement l'interdit.

## **Le lit-cage**

Lors de certaines consultations familiales en psychopathologie de l'enfant, il nous arrive de ressentir un malaise qui progressivement grandit. Nous ne savons plus qui est qui, nous sommes désorientés dans le temps, nous nous perdons dans les généalogies, nous ne savons pas si l'on vient de nous parler du fils, du père ou du grand-père, nous demandons des précisions, nous nous trompons sur les prénoms souvent semblables des ascendants et descendants. Malgré nos interrogations et notre confusion, les parents poursuivent leur récit avec aisance et tout à coup, au moment où nous nous y attendons le moins, peut surgir un partage de lit parental, énoncé avec le plus grand naturel :

" Il a sa chambre, mais il ne peut y aller car il y a les vélos." Cette mère venait consulter pour l'énurésie de son fils de 8 ans. Il dormait avec elle dans un appartement de 100 m<sup>2</sup> !

" Je dors avec maman ; comme ça, il n'y a pas de lit à faire ", nous dit Sarah, 13 ans qui fait des crises de spasmophilie à répétition.

" Il a des chagrins nocturnes ; alors il dort avec moi ", nous dit la mère de Théo, 11 ans. Son père dort dans le lit de son fils, " par sacrifice ".

Ils ne viennent nullement consulter pour ce " sacrifice ", mais parce que Théo a des dorsalgies depuis 3 mois qui l'empêchent d'aller à l'école.

" Cela fait 7 ans que j'ai un enfant dans mon lit ", nous dit Mme D., mère de 3 enfants, alors qu'elle partage son lit avec son mari.

Nous pourrions multiplier les exemples d'enfants qui dorment avec leurs parents, et surtout avec leur mère, sans que la mère ni le père, quand il est encore là, n'y trouve à redire. Nous les appellerons les lits-cage, ces partages - réguliers sur une longue période - de la couche des parents. Le lit-cage est la mise en acte d'une situation de proximité sexuelle avec le déni de toute sexualité : il faut faire comme s'il n'y avait pas de sexualité. Par l'induction d'un climat de complicité malsaine, le parent transgresse face à son enfant, la différence des générations et l'emprisonne dans une relation analogue à l'inceste. L'incestuel, dont parle si bien Paul-Claude Racamier\* est débusqué :

" C'est un climat, un climat où souffle le vent de l'inceste sans qu'il y ait inceste. ". Dans ces familles incestuelles : " [...] les limites entre générations se franchissent comme se passeraient des frontières désinvesties, [...] l'évidence des origines, comme le tabou de l'inceste, y perdent leur valeur. "

La sexualité se substitue à la tendresse qui a fait défaut et le climat y est fortement érotisé : récits de blagues érotiques, pincements, caresses, jeux physiques malsains, abus sexuels sous couvert hygiénique : inspection régulière des orifices naturels, contrôle compulsif du corps de l'enfant qui ne peut pas se laver tout seul : les salles de bains, lieux privilégiés de ces transgressions n'ont pas de clés, intrusions répétées pendant la toilette de l'enfant, exhibitionnisme des parents qui se promènent nus devant leurs enfants, confidences des parents sur leur vie sexuelle, partage de revues pornographiques, etc.. Ces " équivalents d'inceste ", comme les appelle Racamier, pourront exister sans partage de lit parental, mais il ne peut y avoir de lit parental, à notre avis, sans incestualité.

Ce climat fortement érotisé crée un excès d'excitations et éveille prématurément l'enfant à toutes sortes de sensations. Cette proximité précoce et ces contacts excessifs sont de la sexualité et non de la tendresse : " La mère chaleureuse et proche n'éprouve pas l'insatiable besoin de serrer son enfant contre elle... Si son enfant grandit, cette mère tendre le regrette un peu et s'en réjouit fort. Au demeurant, elle connaît d'autres désirs. En revanche, c'est la mère distante qui veut l'enfant tout à elle, c'est la mère rejetante qui le veut captif (lit-cage). Elle utilisera " la mise en inceste ", elle prendra dans son lit, celui ou celle qu'elle n'a pas su tenir dans ses bras. L'enfant sera donc placé dans la position typique et intenable du rejeté-attaché et elle pourra même le " refiler " au père. Le père dans l'incestuel, contrairement à l'œdipe ne se pose pas du tout comme interdicteur du corps à corps avec la mère. Il est même de trop. La mère se satisfait avec son enfant.

Alors que dans la problématique œdipienne, l'enfant désire posséder le parent de sexe opposé, dans la problématique incestuelle, c'est le parent qui entend conserver la possession de son enfant. "

Qu'est-ce que la séduction narcissique à l'origine de l'incestuel ?

C'est une relation narcissique de séduction mutuelle entre la mère et son bébé dans les premiers temps de la vie du bébé. Cette notion est plus dynamique que celle de relation fusionnelle que nous connaissons tous.

" La notion de séduction narcissique tient compte du jeu de forces séductrices important qui existe entre deux partenaires aussi différents qu'une mère et son bébé. C'est une séduction réciproque qui se déploie des deux côtés et qui ne va pas de soi comme on a trop souvent tendance à le penser. Pendant cette période, il y a une mise à l'écart du monde, les deux protagonistes sont dans une bulle, loin des excitations du monde extérieur et du monde pulsionnel, il y a une mise hors-circuit de la rivalité œdipienne.

Puis, peu à peu la séduction narcissique va diminuer, ne plus être sur le devant de la scène, sous le feu nouveau des forces de croissance et des forces sexuelles. C'est le mouvement normal de la vie.

Mais il arrive que la séduction narcissique ne s'éteigne pas, se prolonge et devienne interminable, car la mère ne supporte pas qu'elle s'arrête : ce sont les distorsions pathologiques de la séduction narcissique qui mènent à l'incestualité.

La séduction narcissique va alors prendre un caractère dissymétrique, c'est uniquement l'adulte qui séduit. Elle va prendre un caractère manipulateur : il y a prise de pouvoir de la mère sur son enfant, ce qui va rendre la séparation et l'autonomisation quasiment impossibles. Ils sont cimentés ensemble non par des liens mais par des ligatures. L'enfant est emprisonné dans cette relation exclusive qui met alors hors circuit ses élans pulsionnels et sexuels, son ouverture sur le monde extérieur. La mère et son enfant vont former ensemble un être unique, parfait : " Ensemble, ils sont le monde et rien ni personne ne saurait leur plaire. Ils ignorent le deuil, l'envie, la castration et l'œdipe."

Gouvernée par la mère et consentie avec la complicité de son partenaire, la séduction narcissique ne s'exerce jamais directement, mais de façon insidieuse. L'adulte séduit l'enfant qui n'a pas d'autre issue que de préserver et de magnifier le narcissisme défaillant de sa mère. Il est devenu un ustensile. Son corps est investi comme un organe sexuel. Réduit à l'état d'ustensile, il est prêt, à tout moment, comme sur un starting-block.

Ce renforcement narcissique est à renouveler sans cesse : il comble le vide intolérable du monde intérieur de sa mère.

" Si le père et la mère y gagnent en narcissisme, l'enfant y perd en autonomie. "

L'enfant est en cage mais dans une cage dorée. Il se croit unique, merveilleux, génial à cause de ses fonctions de faire-valoir de sa mère, mais en même temps il réalise qu'il n'est rien, qu'il est derrière des barreaux même si ceux-ci sont dorés : c'est la capture. Il ne peut exister en tant que lui-même, il ne peut s'autonomiser sans risquer de tuer l'autre, il est disqualifié dans ses désirs et son être. Il est utilisé comme l'oiseau en cage pour satisfaire le narcissisme de celui qui le regarde.

" Le moi entre dans une économie de survie, l'affectivité est sidérée, le moi dispersé, les fantasmes ne se développent plus, les processus de pensée sont entravés, la dynamique du plaisir endommagée. "

Il faudra un long travail analytique pour aider le futur adulte qu'il va devenir à sortir du béton de l'incestualité dans lequel il a été coulé et dans lequel il s'est développé. Nous recevrons alors un adulte brisé, disqualifié, dépossédé de son corps et qui décrira l'atmosphère incestuelle : " Il y a, dans l'air, quelque chose de sexuel en permanence, des trucs dans tous les sens, le monde à l'envers " dit une patiente en analyse. Il y a la souffrance de la négligence affective, celle de n'avoir pas été porté, regardé et écouté.

### **Que pouvons-nous faire, en tant que thérapeutes ?**

Dans nos consultations familiales, nous optons dans tous les cas, pour une attitude très claire, à savoir l'énoncé de l'interdit de l'inceste et de sa gravité. Nous pensons que toute attitude neutre est une complicité et un acquiescement au comportement trop permissif ou incestuel des parents. Nous devons faire figure de tiers, ce tiers qui ne s'est pas affirmé au sujet des lits-litige, ce tiers resté complice, voire inexistant, face à la relation incestuelle.

Pour les lits-litige, nous aidons les parents à oser faire preuve de fermeté et nous aidons les enfants à comprendre que d'y rester ne les aide pas à grandir.

Pour les lits-cages, l'enfant entend notre indignation et je pense que cela lui rend un peu de dignité, lui qui est si disqualifié. L'enfant entend qu'il n'a pas à y être. Cela peut le rendre plus fort et cela peut l'aider à combattre cette charge de l'incestuel, du moins dans le rapproché physique au lit et pour préserver davantage son corps (Tom, 11 ans : " Je me lave tout seul maintenant, sauf quand je suis fatigué ; elle dit que je suis trop fatigué ").

Nous savons que dans les familles incestuelles, il ne sert pas à grand-chose de dire l'interdit, chassez-le par la porte, il revient par la fenêtre car il imprègne tout, suinte de partout. Mais il est important que l'enfant entende un adulte se substituer à la loi défaillante. L'aider à sortir du lit-cage dans un premier temps, si l'incestuel est à l'œuvre, est certes utile.

Il est important de ne pas répéter la confusion des parents.

Pourquoi si peu de consultations pour les lits-litiges ? Car l'incestuel fait tout pour ne pas se dévoiler, se rompre. L'adulte séducteur œuvre pour préserver son bien, condition de son existence et d'une confirmation narcissique constante.

Il y a aussi le lit de grand-maman.

La plupart du temps, c'est la banalisation la plus complète. On doit s'affronter à deux générations, les parents et les grands-parents. Le combat est perdu d'avance. Les grands-parents ne sont nullement gênés de prendre un de leurs petits enfants dans leur lit : leurs maisons sont souvent mal chauffées, inconfortables, mal aménagées ou bien leur chambre est souvent très éloignée de celle de leur petit enfant ! et les parents sont gênés d'être gênés par rapport à leurs propres parents :

Que voulez-vous, c'est seulement une fois par semaine ou seulement pendant les vacances !

- Ma mère est toute seule, elle s'ennuie, ça lui fait du bien !
- Je sais, je leur ai déjà dit mais ça continue. Que voulez-vous, ça m'arrange bien qu'ils prennent mon fils pendant les vacances ; il est mieux là-bas, au bon air, qu'à Paris ! Alors, on passe la dessus...
- Mes parents se couchent tôt, comme ça notre enfant n'a pas peur dans cette maison qu'il ne connaît pas bien.

Une mère tunisienne nous disait que, dans son pays, on dit qu'il n'est pas bon que les grands-parents dorment avec leurs petits enfants car cela leur enlève de la vitalité !

Les choses sont présentées comme si l'interdit de l'inceste ne concernait pas la génération des grands-parents. Comme si l'interdit de l'inceste sautait, après une génération. Avec les parents, ça peut être grave ; avec les grands-parents, il n'y a pas de risques, le grand méchant loup est tellement âgé qu'il ne peut plus sévir. Pourtant, on a tous rencontré des grands-parents incestueux qui n'hésitent pas à profiter de leurs petits enfants après avoir abusé ou non de leurs propres enfants. L'incestueux ne connaît pas d'âge et ne prend pas une ride ; c'est un mode de fonctionnement qui ne s'évente ni avec le temps ni avec les générations.

Je pense à ce grand-père ayant eu des fonctions importantes, qui fût arrêté et emprisonné après avoir fait développer, au laboratoire de son ancien travail, des photos de sa petite fille nue, alors âgée de 3 ans. Il a dit après son arrestation, qu'il savait qu'il serait arrêté, qu'il avait cherché cette sanction pour se protéger de ses pulsions incestueuses.

Je voyais cette petite fille en consultation pour une masturbation effrénée qui avait lieu même à l'école. N'était-elle pas excitée précocement par les pulsions voyeuristes de son grand-père ?

Après avoir partagé le lit de maman, le lit-litige, le lit-cage et le lit de grand-maman, nous allons peut-être partager celui de papa.

" Il était une fois une petite grenouille qui avait un papa. Mais un papa spécial qui vivait séparé de sa femme, la maman de la petite fille grenouille. Oui, cela arrive parfois dans les couples de grenouille de vivre ainsi.

Et ce papa était très malheureux. Il était très malheureux parce que sa petite grenouille, chaque fois qu'il l'invitait chez lui, voulait dormir dans son lit.

Au début, il ne souhaitait pas lui faire de la peine en disant "non" car il l'aimait beaucoup.

En plus, il se sentait un peu coupable d'avoir quitté la maison et d'être un papa grenouille voyageur, peu présent. Ce qui fait qu'il n'arrivait pas à dire " non " à sa petite grenouille. Et cela durait depuis plusieurs mois.

Il faut ajouter que ce papa grenouille avait très peur. Il se disait dans sa tête de grenouille :

-Ca ne peut plus durer. Je ne peux pas continuer à dormir avec ma fille ! Ce n'est pas la place d'un papa...

Il était très embêté, car il aurait bien aimé que sa petite grenouille comprenne d'elle-même et ne lui demande plus de dormir dans son lit. Cela aurait tout arrangé. Au pays des grenouilles, il arrive souvent que les parents grenouilles laissent prendre à leurs enfants les décisions qu'ils sont eux-mêmes incapables de prendre !

Au cours d'un voyage, il réfléchit et décida de faire quelque chose. Aussi ce "ouiquaine-là", il prit la décision de lui dire "non". Quand la petite grenouille arriva dans la maison du papa, elle vit deux lits.

Papa grenouille avait acheté un deuxième lit. Il lui dit :

- Dans quel lit veux-tu dormir ? Car moi, je dormirai dans l'autre ! J'ai décidé de ne plus dormir avec toi.

En entendant ce discours nouveau, la petite grenouille fut très inquiète. Tout de suite, elle décida de ne pas dormir, de ne pas se coucher, de rester éveillée toute la nuit, Na !

Comme cela, elle n'aurait pas à choisir !

Mais elle était petite, elle eut bientôt sommeil et son père avait l'air décidé cette fois-ci. Dans sa petite tête de grenouille, elle réfléchit et chuchota à son papa :

- Papa, j'accepte de dormir dans l'autre lit si tu me promets de toujours rester mon papa. Car c'est trop difficile, pour une petite grenouille comme moi, de ne pas savoir à l'avance si son papa restera toujours son papa !

Papa grenouille fut très étonné, embêté même d'avoir à faire cette promesse. Lui, il croyait qu'on était papa une fois pour toutes !

Il réfléchit longuement, puis il dit :

- Je sais comment je resterai ton papa pour toujours : en acceptant de te voir comme ma fille toute ma vie.

A partir de ce jour-là, la petite grenouille sut qu'elle pouvait dormir toute seule sans jamais risquer de perdre son papa.

Ainsi finit le conte de la petite grenouille qui n'acceptait pas de dormir dans un autre lit que celui de son papa, tant elle craignait de le perdre ... comme papa ! " \*